

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 16 février 2021

Coronavirus COVID-19 : Lancement du dispositif de médiateurs de lutte anti-COVID sur le département de Mayotte

Dans le cadre de la stratégie nationale « Tester – Alerter – Protéger » mise en place par le Gouvernement pour casser les chaînes de transmission du virus Covid-19, le Préfet de Mayotte, en collaboration avec l'ARS, a décidé de mettre en place des groupes de médiation sanitaire (GMS) sur le département pour freiner la dynamique épidémique.

Financé à hauteur de 1 million d'€ par la Préfecture et l'ARS, et sous la coordination de l'association Mlézi Maore, 120 médiateurs mobiles seront formés pour s'ancrer au plus près de la population mahoraise et transmettre les bons messages de prévention, en lien avec l'isolement des cas positifs et des cas contacts, ou sur la bonne compréhension et l'application des gestes barrières (port du masque, lavage des mains et distanciation physique).

Le déploiement de groupes de médiations sanitaires (GMS) doit permettre de :

- sensibiliser la population mahoraise au coronavirus Covid-19 (promotion des gestes barrières, modalités d'isolement, information sur les centres de dépistage, l'importance de la vaccination, etc.) dans les quartiers,
- accompagner les personnes infectées à l'isolement,
- accompagner les visites à domicile,
- appuyer les campagnes de dépistage et de vaccination (gestion des flux, actions de prévention, appui à l'organisation des centres)
- assurer la médiation sanitaire auprès des publics jeunes
- alerter sur des situations difficiles ou spécifiques en lien avec le sanitaire
- sensibiliser la population aux abords des Bornes Fontaines Monétiques et des rampes d'eau

Ce dispositif de médiateurs sanitaires a vocation à se pérenniser dans le temps. En fonction de l'évolution de la situation épidémique, ces GMS seront également formés pour sensibiliser et informer la population sur les maladies infectieuses ou chroniques (maladies hydriques, vectorielles, diabète, HTA...) présentes sur le territoire.

Calendrier, organisation et composition des équipes de GMS

Le dispositif, coordonné par Mlézi Maoré, se déploie en deux phases :

=> **1^{ère} phase** : Pour faire face à l'urgence de la situation sanitaire, le dispositif d'information préventive va s'appuyer dans un premier temps sur les Groupes de Médiation Citoyenne (GMC), opérationnels sur le département et mis en œuvre dans 10 communes (*Mtsamboro, Acoua, Dzoumogné, Koungou, Tsingoni, Mamoudzou, Pamandzi, Dzaoudzi, Dembeni, et Ouangani*). L'association Mlézi Maore formera les **140 GMC** aux messages de prévention sanitaire, qu'ils diffuseront ensuite à travers leurs quartiers. Les premiers seront opérationnels dès cette semaine.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976

Service Communication ARS MAYOTTE

90, route Nationale 1 Kawéni
BP 410 – 97600 Mamoudzou
Tél : 02 69 61 83 25 / 02 69 61 47 97
www.mayotte.ars.sante.fr

En parallèle, au cours de cette première phase, Mlezi Maoré assurera le recrutement des GMS (Groupe de médiations sanitaires), en lien étroit avec l'ARS de Mayotte.

=> **2^{ème} phase** : Le déploiement des GMS interviendra au fur et à mesure de leur recrutement, en commençant par les communes non pourvues en GMC, puis en substitution.
Chaque équipe sera composée d'un médiateur sénior, de deux contrats PEC (parcours emploi compétence) et de services civiques.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976

Service Communication ARS MAYOTTE

90, route Nationale 1 Kawéni
BP 410 – 97600 Mamoudzou
Tél : 02 69 61 83 25 / 02 69 61 47 97
www.mayotte.ars.sante.fr